



**COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS
DE TRAVAIL
DE RÉSEAU DE LA POLICE NATIONALE**

RÉUNION DU 18 octobre 2018

DÉCLARATION PRÉALABLE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Ce dernier CHSCT de réseau DGPN avant les élections professionnelles ne peut débiter autrement que par une pensée émue pour tous nos collègues blessés et tués en service, pour nos trop nombreuses victimes du fléau qu'il faut nommer, le suicide et plus largement pour celles et ceux qui souffrent de leurs conditions de travail.

Nos pensées les plus tristes vont également à Marlène, sa famille, ses amis. Marlène est décédée dans l'exercice ses fonctions lundi 15 octobre dernier. La famille police est une nouvelle fois en deuil.

Les conditions de travail des fonctionnaires de police, personnels administratifs, techniques, scientifiques, se dégradent et les causes de ce délabrement du service Police sont nombreuses.

Le mal-être policier semble se propager inéluctablement, malgré un protocole soi-disant historique, malgré les bonnes volontés « affichées » des uns et des autres, le constat est aujourd'hui sans appel, la police ne va pas mieux.

Malaise profond qui aura poussé 157 agents, au cours de ce mandat CHSCT de réseau DGPN, à mettre fin à leurs jours, 157 de trop.

Sans tomber dans un inventaire à la Prévert, tant les causes revêtent de nombreuses formes, la FMSI-FO tient à rappeler les deux raisons principales invoquées et signalées par la majorité des secrétaires de CHSCT lors de leur dernière réunion :

Les conditions de travail et le management.

Voilà ce qui remonte de la base, ce qui émane des travaux de l'ensemble des CHSCT déconcentrés et qui aurait dû peser dans la gestion des grands dossiers, comme la vacation forte, le plan de lutte contre le suicide, le dispositif médical de prévention pour la reconnaissance du travail de nuit, et bien d'autres encore.

Chacun connaît ici la suite donnée à ces sujets, la vacation forte passera au crible du moratoire de l'IGPN dont les résultats sortiront, peut-être, en mars 2019 malgré un plan de lutte contre les risques psychosociaux lancé dès 2015.

Un plan de mobilisation contre le suicide bien loin des préoccupations de nos collègues, avec un management pointé comme étant source de malaise par les CHSCT du territoire, qui deviendra, dans ce document un élément de protection des personnels.

Qui pourrait le croire ?

Notre engagement est simple, imposer les sujets primordiaux que le CHSCT doit traiter, ceux de l'amélioration des conditions de travail ou encore le suivi donné aux préconisations des rapporteurs lors des visites de sites par les délégations de CHSCT.

Mais comment évoquer ces sujets primordiaux alors qu'au sein même de cette instance, nous ne respectons même pas le temps de pause méridienne réglementaire. Le format et l'obligation probable de libérer la salle avant une certaine heure ne nous permettront que de survoler les questions diverses.

Notre action se limitera une nouvelle fois avec un ordre du jour bien rempli, à commenter des bilans, des tableaux, des chiffres et autres indicateurs bien trop éloignés des attentes de nos collègues.

Le CHSCT doit refléter les difficultés des agents, leurs problèmes, les risques auxquels ils sont exposés afin de pouvoir les solutionner, c'est dans tous les cas le but que la délégation FSMI-FO s'efforcera de faire respecter lors de la prochaine mandature.

Notre engagement pour les fonctionnaires que nous représenterons sera celui-là, réussir à les convaincre de ne pas se résigner à subir leurs conditions de travail en venant chercher ici les solutions à leur difficulté.

Merci de votre écoute.

Nous demandons à ce que la présente déclaration soit annexée au procès-verbal de cette réunion.

La délégation FMSI-FO